

Le président suppléant (M. Paproski): Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): A mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. le Président: Convoquez les députés.

• (1250)

Et la sonnerie s'étant arrêtée:

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre. Comme il est 13 heures, conformément au paragraphe 9(2) du Règlement, je déclare que la motion est périmée. Par conséquent, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 13 heures aujourd'hui.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

LA NÉCESSITÉ D'APPUYER LE DÉPUTÉ PIQUETTE QUI S'EST VU REFUSER LE DROIT DE S'EXPRIMER EN FRANÇAIS À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE L'ALBERTA

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Mardi dernier, un député de l'Alberta, M. Piquette, s'est vu refuser son droit de s'exprimer dans la langue française à l'Assemblée législative de l'Alberta. Monsieur le Président, j'aimerais dire que j'appuie les démarches faites par le député, M. Piquette, et que, ce matin, j'ai fait parvenir un télégramme d'appui à M. Piquette. J'invite tous les députés de cette Chambre, peu importe leur couleur politique, à être solidaires de M. Piquette, à être solidaires du principe de reconnaissance des deux langues officielles. J'invite aussi le premier ministre du Canada (M. Mulroney) à mettre ce sujet à l'ordre du jour à la prochaine conférence constitutionnelle.

Article 21 du Règlement

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LE TRANSPORT GRATUIT DU COURRIER PAR DES PILOTES D'AVION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, il existe à la Société canadienne des postes un service d'échange gratuit des sacs dans les localités éloignées. Toutefois, cette gracieuseté n'est pas, comme on pourrait s'y attendre, celle de l'entreprise envers le client mais bien celle des voyageurs qui transportent gratuitement le courrier.

Dans certaines localités des Territoires du Nord-Ouest comme Colville Lake, Jean Marie River, Trout Lake et Nahanni Butte, les gens ne recevraient pas de courrier si ce n'était l'obligeance de certains pilotes qui acceptent gentiment, sans la moindre récompense, de transporter les sacs postaux.

A l'ère de l'information, comme on dit, cette absence de services, qui espace parfois de trois semaines les arrivages, est sans contredit totalement inacceptable.

* * *

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

LE COURAGE DU DÉPUTÉ NÉO-DÉMOCRATE D'ALBERTA, M. LÉO PIQUETTE—L'APPUI DES NÉO-DÉMOCRATES DU CANADA ET DU QUÉBEC

M. Robert Toupin (Terrebonne): Monsieur le Président, je tiens à exprimer la fierté que je ressens à l'égard de M. Léo Piquette, député néo-démocrate d'Alberta, pour la cause qu'il défend, soit la reconnaissance du français en Alberta. Cela dénote de sa part du courage, et je tiens à lui assurer que tous les néo-démocrates du Canada et du Québec sont derrière lui pour l'encourager et l'appuyer dans la défense et la reconnaissance de la langue française en Alberta.

Voilà un exemple concret et précis de l'action des néo-démocrates pour la reconnaissance de la langue française.

* * *

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

Mme Suzanne Duplessis (Louis-Hébert): Monsieur le Président, dans son article aujourd'hui au sujet des contrats fédéraux pour la recherche et le développement au Québec, Michel Vastel a encore recherché dans sa mémoire bien développée et introduit des statistiques qui sont fabriquées pour créer des tensions régionales, distordre la performance de ce gouvernement, et surtout à mettre en doute nos efforts visant à réconcilier la nation. M. Vastel, grâce à sa mémoire sélective, a utilisé seulement les statistiques du MAS pour les contrats sur la recherche et le développement qui sont moins de 10 p. 100 des dépenses fédérales dans la recherche et le développement.